

**Compte rendu de la Commission Nationale de BMX
30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)**

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
Mlle Blandine COTTEREAU	Membre
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Joël MARTINEZ	Membre
M. Patrick MORA	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre
M. Bruno QUAEGEBEUR	Membre

Assistent :

M. Bernard BOUTIN	Invité Corps Arbitral
M. Jonathan NOYANT	Personnel fédéral

**Compte rendu de la Commission Nationale de BMX
30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)**

ORDRE DU JOUR

1. Classement des pistes de BMX dans les Comités Régionaux.	3
2. Stages/formations référents piste régionaux et nationaux.....	4
3. Propositions de modifications de la réglementation BMX	5
4. Effectifs du National BMX de l'Interrégion Sud-Ouest.	6
5. Secrétariat des épreuves sur les « National BMX »	6
6. Classement des clubs sur le National BMX	7
7. Tableau des critères de réussite des organisations de la Coupe de France	8
8. Saison 2014	8
a) Appellation de l'épreuve : « Coupe de France ».....	8
b) La liste des pilotes autorisés	9
c) Sélections pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial.....	9
d) Schéma de course et Timing de la Coupe de France.....	10
e) Candidatures 2014.....	11
9. Championnat de France des Divisions Nationales.....	12
10. Questions diverses.....	13

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)

Début de la réunion vendredi 15h15

En préambule, Sylvain DUPLOYER remercie le Comité Rhône-Alpes pour son accueil et la mise à disposition d'une salle pour cette CNBMX.

1. Classement des pistes de BMX dans les Comités Régionaux

Le Président de la CNBMX demande aux membres présents leur retour sur la gestion du classement des pistes au sein des Comités Régionaux.

En premier lieu, il convient d'observer que les Comités Régionaux ont des gestions sur ce point qui leur sont propres.

Il est précisé que les pistes de Niveaux 2 et 3 doivent uniquement être classées par les Comités Régionaux. Les autres types de classement (Niveau 1, Niveau Inter Challenge, Niveau Inter Championnat, ...) sont faits par la FFC par l'intermédiaire d'un référent national BMX et un représentant de la CNBMX.

Si une modification de piste a été constatée un nouveau classement est indispensable. A ce titre, si la modification est qualifiée de mineure, le classement peut éventuellement se faire sur photo avec établissement d'un nouveau PV de classement signé par toutes les parties. Si la modification est qualifiée de majeure, une visite sera à planifier après concertation d'une date entre les différentes parties.

Dans ces cas de modifications, la feuille « deuxième visite » dont le titre va être revu, pourra être remplie. Dans tous les cas, un PV de classement doit obligatoirement être réalisé.

L'exemple est pris pour une piste ayant une PPEX (Partie pour Pilotes Expérimentés) et souhaitant être classée. La possibilité existe de faire le classement sur photo et sans visite de référent régional et du représentant de la CRBMX.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)

Afin d'éviter les cas de pistes modifiées mais non classées, un courrier va être réalisé et envoyé à tous les Comités Régionaux et Commissions Régionales de BMX. Il faut responsabiliser les Présidents de Clubs sur leur responsabilité en cas d'accident pour toutes pistes non classées suite à des modifications, même mineures.

Pour rappel, le classement d'une piste doit se dérouler de la façon suivante :

- S'il s'agit d'une nouvelle piste, le club doit contacter le Comité Régional afin de réaliser le classement avec un référent régional et un représentant de la CRBMX. Le document de classement doit faire apparaître un certain nombre de valeurs relevées sur la piste. Un PV de classement doit ensuite être rempli et signé par les différentes parties. Le classement de la piste doit comprendre :
 - ✓ Le compte rendu de visite signé du référent et du président du club,
 - ✓ Le plan coté annoté des modifications à exécuter,
 - ✓ Un rapport photographique de la piste ; vues d'ensemble, vue de la butte de départ, de chaque obstacle et de chaque virage,
 - ✓ La conformité réglementaire de la piste,
 - ✓ Le ou les procès-verbaux de visite,
 - ✓ Le procès-verbal de classement d'une piste de BMX du niveau concerné.
- Si une modification de piste est envisagée, le club concerné doit solliciter un référent piste régional AVANT le début des travaux. Une fois les travaux finis, un nouveau classement de la piste est réalisé avec établissement du PV et accompagné des nouveaux plans et des nouvelles photos de la piste par rapport au dossier initial.

Pour finir ce point, il est envisagé de faire passer les documents de classement en formulaire PDF, afin de permettre le remplissage informatique de ces derniers.

2. Stages/formations référents piste régionaux et nationaux

Tout d'abord, il est évoqué la nécessité de former de nouveaux référents piste régionaux. A ce titre et après plusieurs échanges, il est proposé de mettre en place une véritable formation avec un examen final. En effet, depuis sa mise en place, le rôle du référent régional piste de BMX a évolué. Aujourd'hui ce dernier

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)

doit être en mesure de réaliser des plans de piste de BMX. Il doit être également capable d'être un véritable guide d'aide à la mise en œuvre des pistes de BMX (niveaux 2 et 3).

Par conséquent, les membres de la CNBMX proposent de mettre en place un diplôme de référent technique niveau 2 et 3. La formation d'obtention de ce diplôme se déroulera par Interrégion durant un week-end entre Novembre 2013 et Février 2014. Cette dernière sera dispensée par un référent national et un formateur (Jacques PERRAGUIN).

Pour accéder à cette formation, les personnes intéressées devront impérativement remplir un des critères suivants :

- Etre référent piste régional,
- Etre pilote en activité ou ancien pilote,
- Etre cadre technique.

Les membres de la CNBMX proposent ensuite de mettre en place une nouvelle formation de référents piste nationaux à Egletons. Cette formation tiendrait le même programme que celle faite en 2011 et se déroulerait début Mars 2014.

Pour prétendre participer à cette formation les personnes intéressées devront impérativement avoir été reçues à la formation de référents technique niveau 2 et 3.

3. Propositions de modifications de la réglementation BMX

Afin d'anticiper les changements de réglementation, les membres de la CNBMX échantent sur les modifications éventuelles concernant le BMX.

Dans le cas spécifique du National BMX qui compte des points bonus pour les pilotes participants à toutes les manches, il est proposé que les pilotes blessés aux essais fassent établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmette au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus. Cette règle rentrerait en application au 1^{er} janvier 2014.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)

4. Effectifs du National BMX de l'Interrégion Sud-Ouest.

Devant le constat du faible nombre de participants sur le National BMX de la zone Sud-Ouest, les membres de la CNBMX discutent sur le passage de la course sur une seule journée.

En effet, cet aménagement du Timing permettrait aux organisateurs de limiter les coûts afférents à l'organisation sur deux jours (secours, sonorisation, arbitres, etc...)

Par conséquent, les membres de la CNBMX proposent que la National BMX de la zone Sud-Ouest soit organisé sur une seule journée. De ce fait, un cahier des charges d'organisation concédée sur une journée sera réalisé déduisant la prise en charge des arbitres d'une journée.

Le but est clairement de limiter les coûts pour les organisateurs et ainsi de permettre à ce type d'organisation une certaine pérennité.

5. Secrétariat des épreuves sur les « National BMX »

Les membres présents font un retour sur la gestion du secrétariat sur les épreuves du National BMX.

Outre la bonne gestion globale qui est remarquée par les arbitres secrétariat désignés, il convient d'observer quelques dysfonctionnements contrairement à la saison dernière.

Devant l'importance de la tâche, la CNBMX tient à préciser que les personnes désignées doivent être expérimentées. Afin de permettre un roulement des personnes désignées, il est proposé, à compter de 2014, de désigner un arbitre secrétariat adjoint. Cet adjoint pourra ainsi appréhender au mieux la gestion du secrétariat de course.

Cet arbitre supplémentaire sera pris en charge par la FFC selon les dispositions du cahier des charges d'organisation, à la place de l'arbitre vidéo. En effet, l'utilisateur de la vidéo n'a pas de nécessité d'être un arbitre puisqu'en cas de litige, il peut faire appel au Président de Jury ou par délégation à l'arbitre d'arrivée.

Bernard BOUTIN précise par ailleurs que les responsables arbitres par zone Interrégionale sont :

- Zone Nord-Ouest : Alain DANIEL
- Zone Nord-Est : Eric CRETON

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)

- Zone Sud-Est : Martine LASCAUX MARTINEZ
- Zone Sud-Ouest : Marie-Laure BRUNEAU

Il est ensuite évoqué le souci d'envoi des engagements sur les adresses mails personnelles des personnes désignées. Il serait souhaitable de mettre en place un système permettant l'utilisation par des personnes différentes d'une année sur l'autre et surtout d'avoir une adresse de référence unique pour ceux qui s'engagent.

Devant la gestion des engagements en ligne par la zone Nord-Est, il est proposé de questionner Laurent PHILIPPE sur l'organisation et la procédure mise en place afin de permettre éventuellement de la dupliquer sur les autres zones.

6. Classement des clubs sur le National BMX

Cf. annexe 1

Patrick MORA présente ses travaux relatifs à des simulations de prise en compte de résultats différents pour l'élaboration du classement des clubs sur le National BMX.

Trois propositions sont alors présentées :

1. Addition des points de tous les pilotes,
2. Addition des points des 3 meilleurs pilotes de chaque catégorie,
3. Addition des points de tous les pilotes présents en demi-finale de chaque catégorie (tous les pilotes si pas de demi-finale dans la catégorie).

Après discussion, les membres de la CNBMX décident de retenir la 2^{ème} proposition en ne prenant que les 2 meilleurs résultats.

Afin de permettre l'élaboration d'un classement sur le plan national, il est proposé de qualifier les 5 meilleurs clubs de chaque zone Interrégionale à l'issue du National BMX pour établir un nouveau classement sur le Challenge National/Championnats de France et le TFBMX. Le meilleur club à l'issue du TFBMX sera déclaré « meilleur club formateur » et le meilleur club à l'issue du Challenge National/Championnats de France « meilleur club de France ».

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)

7. Tableau des critères de réussite des organisations de la Coupe de France

Cf. annexe 2

Suite à la dernière CNBMX, les membres reviennent sur l'élaboration d'un tableau d'évaluation des critères de réussite d'organisation d'une Coupe de France. Chaque critère sera annoté par les membres de la CNBMX présents avant de réaliser une mise en commun des tableaux de chacun pour réaliser le tableau final.

Ce document a pour seul but d'être constructif entre l'organisateur et la FFC. Le but est de faire un retour aux organisateurs afin de garder les points positifs pour les organisations futures et d'améliorer les points négatifs recensés.

8. Saison 2014

a) Appellation de l'épreuve : « Coupe de France »

Dans un premier temps, les membres présents reviennent sur les appellations de l'épreuve et des pilotes qui la composent. Il est convenu de garder le terme de la « **Coupe de France** » pour conserver une certaine continuité vis-à-vis de cette épreuve.

En revanche, concernant le qualificatif des catégories de pilotes, les avis divergent. Le terme pilote de « la coupe de France » semble inapproprié et peu vendeur vis-à-vis des médias. Après différentes propositions et l'observation des termes utilisés dans beaucoup d'autres sports, les membres de la CNBMX proposent d'utiliser le terme pilote « **national** ». Comme pour d'autres sports, ce terme semble parfaitement approprié à la représentativité de la hiérarchisation sportive des pilotes de la Coupe de France. Cependant le problème se pose vis-à-vis du National BMX dont les pilotes « nationaux » n'auront pas le droit de participation.

Par conséquent, et afin d'éviter tout amalgame, la CNBMX propose de renommer le National BMX en « **Challenge France** ».

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)

b) La liste des pilotes autorisés

Devant les multiples changements liés à la saison 2014, il convient de redéfinir l'utilité et la composition de la liste des pilotes autorisés. Après différents échanges, il est proposé de garder le principe de fond de cette liste pour :

- Définir la liste des pilotes pouvant participer aux Indoors,
- Définir les quotas de pilotes par zone Interrégionale sélectionnés pour le Challenge National/Championnats de France et le TFBMX suite au Challenge France,
- Définir les quotas de pilotes par zone Interrégionale sélectionnés pour monter en catégorie nationale.

Différents nouveaux noms de la liste sont proposés par les membres afin de correspondre au mieux à son contenu. La CNBMX propose de retenir « **la liste de référence des pilotes** » (LRP)

Pour la saison 2014, feront partie de cette liste :

- Les pilotes nationaux,
- Les pilotes qui participent au Challenge National de l'année n-1,
- Les pilotes qui participent aux Championnats de France de l'année n-1,
- Les pilotes qui participent au TFBMX de l'année n-1.

c) Sélections pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial

Lors des dernières CNBMX, il a été proposé que la sélection pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial se fasse par l'intermédiaire d'un CPP se terminant en Décembre de l'année n-1 (pour toutes les catégories nationales). Cette décision fut prise suite à l'obligation de la FFC de caler sa saison sur l'année calendaire, comme pour l'UCI.

Cependant, suite à divers retours, il a été constaté que cette méthode de sélection connaissait des limites. En effet, il paraît difficile de constituer des sélections dans des catégories où certains pilotes vont évoluer en Elite l'année d'après.

Partant de ce constat, et afin de suivre la logique en application depuis plusieurs années, il est proposé de ne pas inclure l'Indoor de Saint Etienne dans le CPP. Ainsi, la sélection pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial se fera à partir de 2014 :

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)

- Pour les catégories nationales : sur le CPP des Coupes de France de l'année n,
- Pour les autres catégories (sur le Challenge France) : sur le CPP Challenge France de l'année n,

Cette décision fut prise après réflexion et constat que l'Indoor de Saint Etienne est devenu une des épreuves phares de la saison. Son succès grandissant ne sera donc pas entaché par la suppression du CPP. De plus, l'épreuve étant inscrite au calendrier UCI, tout laisse à penser que le nombre d'engagés va encore augmenter dans les années futures.

d) Schéma de course et Timing de la Coupe de France

Bruno QUAEGEBEUR et Joël MARTINEZ présentent leurs travaux sur l'élaboration du Timing de la Coupe de France selon divers schémas de course.

En premier lieu, il est constaté que le Timing paraît très serré quel que soit le schéma de course.

Dans un premier temps, les membres présents décident d'arrêter le schéma de course sur celui existant avec :

➤ SAMEDI

- 3 manches qualificatives puis les phases finales pour les Minime, Junior, Femme 17+, Homme 19/24, Homme 25/29, Homme 30+.
- Time Trial pour les Elite 1 et Dames,
- Montage des feuilles de race suite au Time Trial,
- 3 manches qualificatives puis les phases finales pour les Elite 1, 2, Dames et les Cadet.

➤ DIMANCHE

- 3 manches qualificatives puis les phases finales pour les Minime, Junior, Femme 17+, Homme 19/24, Homme 25/29, Homme 30+.
- Montage des feuilles de race Elite 1, 2 et dames suivant les résultats de la course du samedi
- 3 manches qualificatives puis les phases finales pour les Elite 1, 2, Dames et les Cadet.

Il est à noter que le Timing du week-end, et plus particulièrement du Samedi étant chargé, les deux premières compétitions devront se dérouler sur une piste ayant un éclairage fonctionnel.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)

Concernant le matériel utilisé, la CNBMX confirme que tous les pilotes devront se munir de transpondeur pour la totalité de la compétition. Le modèle précis sera confirmé par la FFC qui transmettra le bon de commande du prestataire retenu après appel d'offre.

L'utilisation des transpondeurs permettra de faciliter la gestion de la course en automatisant la prise des arrivées. En cas d'arrivée serrée, la photo finish sera utilisée pour départager les pilotes. Les transpondeurs permettront également de gérer les pilotes qui ne prennent pas le départ (DNS).

Bruno QUAEGEBEUR et Joël MARTINEZ sont actuellement en train d'élaborer un cahier des charges précis des besoins afin de lancer l'appel d'offre.

Pour finir, les membres de la CNBMX discutent d'un nouveau barème de points pour les Elites suite à une proposition de Damien GODET. Les membres de la CNBMX s'accordent à dire qu'il semble logique d'attribuer plus de points à un Elite 1 qu'à un Elite 2 pour la même place obtenue. Un nouveau barème ou une modification de celui existant va être étudié pour mise en application en 2014.

e) Candidatures 2014

Concernant les épreuves du Challenge France (ex National BMX), les appels à candidature vont être prochainement lancés pour les saisons 2014 et 2015.

Pour les Coupes de France, compte tenu des contraintes financières liées à l'inscription au calendrier UCI, il est proposé de réaliser deux cahiers des charges d'organisation :

- Un CDC avec inscription au calendrier UCI,
- Un CDC avec non-inscription au calendrier UCI.

Après réception des cahiers des charges, la répartition des épreuves se fera prioritairement aux pistes ayant un éclairage (obligatoire pour les deux premières courses).

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)

9. Championnat de France des Divisions Nationales

Sylvain DUPLOYER fait un retour sur la réunion faite avec les responsables de DN à Compiègne.

Les membres de la CNBMX abordent le sujet des étrangers au sein des DN. Il est précisé qu'actuellement une DN peut accueillir autant d'étrangers qu'elle le souhaite, cependant seul un étranger peut marquer des points pour la DN.

Après discussion, les membres décident de ne pas faire évoluer cette règle.

Suites aux dernières épreuves de BMX, il a été constaté que les emplacements DN servaient également aux clubs donnant parfois une image peu valorisante des espaces mis à disposition.

Il est précisé que l'espace des Divisions Nationales de BMX mis à disposition par les organisateurs est exclusivement réservé à cet effet. Si des pilotes de clubs souhaitent bénéficier d'une tente, des espaces locatifs sont mis à dispositions par les organisateurs.

Concernant le classement du Championnat de France des Divisions Nationales, ce dernier fait apparaître des DN n'ayant pas marqué de points sur certaines manches. Ceci résulte directement d'oubli de retour de la feuille des pilotes qui marquent des points pour la manche.

Les membres s'accordent à dire que la pénalité sportive qui consiste à ne marquer aucun point semble inadaptée.

Par conséquent pour la saison 2014, il sera mis à disposition une feuille d'émargement des DN à signer lors de la remise des fiches d'inscription des pilotes. Cette feuille sera alors examinée avant le départ des courses et une relance sera faite afin de combler les éventuels oublis.

Pour finir, suite à un courrier reçu, il semblerait que l'affichage des feuilles de race pour les Elites se fasse de manière tardive sur certaines épreuves.

De ce fait, le message va être passé pour que ces feuilles soient affichées suffisamment à l'avance pour permettre aux entraîneurs d'anticiper les pilotes susceptibles de marquer des points selon la difficulté de la race.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 30 Mai et 01 Juin 2013 (Bourgoin-Jallieu)

10. Questions diverses

- **Badges sur les épreuves nationales :** Les membres de la CNBMX décident de réaliser des badges permanents pour :
 - Les membres de la CNBMX,
 - Les responsables arbitres interrégionaux.
- **European Championship League 2014 :** La CNBMX propose au Bureau Exécutif du 06 Juin prochain, l'attribution des 3^{ème} et 4^{ème} manches au club du BMX Besançon.

Fin de la réunion samedi 12h40